

La lutte contre le fascisme en France

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **27 (1935)**

Heft 9

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-384027>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La lutte contre le fascisme en France.

De Paris, on nous écrit de source compétente :

La résistance opposée par la France contre l'assaut de la vague fasciste s'est avérée très forte jusqu'à présent. Dans le pays de la grande révolution règne une tradition démocratique, un sentiment de liberté qui font encore défaut à la plupart des nations de l'Europe centrale et orientale, et dont l'absence a fait de son premier contact avec la démocratie un événement passager, mais qui n'est pas sans importance pour l'avenir. L'individualisme du Français s'oppose à l'exaltation de l'idée nationale et ne se soumet qu'à contre-cœur à l'embrigadement des associations; ce sont là autant de faits et de conditions peu favorables au travail des ligues et groupes fascistes.

L'évolution de l'après-guerre n'était également pas faite pour donner de l'impulsion au mouvement fasciste. Les principes nécessaires au développement d'un nationalisme outrancier faisaient également défaut parmi le peuple dont les opinions sur la politique extérieure se bornent, conformément à sa situation, au respect des traités, au maintien de la paix, à la création d'une sécurité collective, à la proclamation de compromis pour l'apaisement de conflits menaçants. Cette nation prospère, hostile à toute révision de l'état actuel des choses, est prise de panique à la seule pensée d'une aventure politique.

La classe moyenne française a supporté la guerre, la crise monétaire qui a réduit le franc à un cinquième de sa valeur primitive, tout cela, sans avoir été menacée dans son existence. C'est là un fait très important si l'on songe que cette classe est précisément l'expression de la démocratie en France. Les grandes entreprises, les immigrations en masse, les besoins de l'exportation, le marché du travail, placent, il est vrai, la France en face de problèmes économiques proportionnés et surtout parfaitement fondés sur le marché intérieur, et parfaitement équilibrés entre la ville et la campagne, mais qui sont toutefois moins importants que pour les grands pays industriels. La prudence et la retenue dont fait preuve le patronat en temps de prospérité lui évite d'être frappé trop brutalement en temps de crise. La main-d'œuvre étrangère très répandue en particulier dans l'agriculture, dans l'industrie de la pierre, dans les mines, à la suite de la stagnation qui s'est produite parmi la population (lors de la dernière période de prospérité le 12 % des ouvriers était des étrangers), l'importance des entreprises familiales et la grande capacité d'absorption d'ouvriers industriels chômeurs par l'agriculture et l'artisanat sont autant de moyens de défense contre les difficultés économiques.

La classe moyenne, en temps de crise, a également prouvé qu'elle a su être économe durant les années d'après-guerre. Com-

parativement à l'époque qui précéda la grande tourmente, la diminution de la valeur réelle consécutive à la dévalorisation, a été compensée par l'augmentation constante des capitaux placés en valeurs, par les nombreuses nouvelles émissions souscrites par l'Etat, les postes, les chemins de fer et d'autres corporations publiques. Une qualité très répandue en France jusque dans les milieux ouvriers est celle de l'épargne et de la rente; grâce à son petit pécule le Français est à même de surmonter une crise passagère et le chômage. Ainsi la France est-elle demeurée bien plus que l'Allemagne, les Etat-Unis et l'Angleterre, un pays capitaliste et bourgeois selon l'ancienne conception.

Malgré tout, le mouvement fasciste a également fait son apparition en France. Ce pays ne retarde pas seulement sur tous les mouvements de l'époque des Mac-Mahon, Boulanger et des Dreyfuss que la fermeté de la république militante a su mater, mais il est un phénomène parallèle au fascisme des autres Etats. Aux nombreux groupes et groupements hostiles les uns aux autres et qui en partie viennent d'être créés et d'autres qui à la suite de la situation politique ont pris une importance passagère, entraînent avec eux sous diverses formes, divers mélanges et doses, les vieux rossignols de l'anti-républicanisme: militarisme, nationalisme, antisémitisme, anti-parlementarisme, monarchisme et bonapartisme et en plus naturellement l'anti-marxisme sous une forme nouvelle.

Depuis 2 ans environ, le mouvement des Croix de feu, dirigé par l'ancien lieutenant-colonel de la Rocque, a dépassé tous les autres groupes; il a augmenté dans des proportions très sensibles puisqu'il compte environ plus de 200,000 adhérents. Ce mouvement prit une part très active aux désordres de la rue du 6 février 1934, dirigés contre le gouvernement des radicaux soutenu par les socialistes, que la force de l'Etat put maîtriser, mais lesquels causèrent néanmoins la chute du gouvernement cartelliste et le remplacèrent par la coalition de l'Union nationale actuellement encore au pouvoir. C'est à cette ligue des Croix de feu que l'on songe dès qu'il est question du danger fasciste en France. Des exercices et des marches qui prouvent une discipline, une organisation et une préparation aux événements très marqués, une préparation militaire très avancée, la possession de moyens matériels, d'avions, d'automobiles, les discours provocateurs et d'autres actes ne laissent aucun doute quant à la formation déjà très avancée de la première armée française en vue de la guerre civile.

Cependant, une base populaire massive fait défaut à cette troupe. Ses chefs n'oseraient présenter de candidats dans aucune circonscription. Ils ne jouissent d'aucune popularité dans l'opinion publique. La position confuse que le mouvement a prise à l'égard des problèmes politiques les plus importants a passé complètement inaperçue, elle n'a donné aucune impulsion pas plus qu'elle n'a été entraînante. Jusqu'ici son mot d'ordre n'a pas eu plus de

succès parmi les paysans que parmi les chômeurs. Il a pris une importance foudroyante, une popularité très grande au moment critique, soit le 6 février 1934, et lors de la dernière crise gouvernementale en juin dernier, importance qui ne tarda pas à avoir les conséquences suivantes: Si les institutions républicaines menacent d'échouer, l'intérêt va aux adversaires de la république et ces derniers prennent alors une importance qu'ils ne connaîtraient pas sans cela et font figure d'hommes de l'avenir aux yeux de cercles étendus.

L'apparition du mouvement fasciste suscita immédiatement une énergique réaction de la part des républicains. Comme elle l'a fait au cours des dernières décennies, la République, devant le danger fasciste croissant, s'est effectivement portée vers la gauche. Les élections communales de mai ont confirmé qu'à part la stabilité étonnante des partis après une crise économique de 6 ans, la position des partis de gauche s'est sensiblement renforcée. La manifestation grandiose qui se déroula à l'occasion de la fête nationale a prouvé les progrès faits par le mouvement anti-fasciste dans tout le pays. A cette manifestation commune prirent part toute la gauche politique depuis les bourgeois radicaux jusqu'au parti communiste et les syndicats, de nombreuses associations sociales et cartels. Pour le moment le vrai visage de la France n'est pas représenté par le mouvement fasciste, au contraire par l'anti-fascisme.

Tout cela ne signifie pas que le danger fasciste est éloigné ou écarté pour très longtemps. Il peut reparaître dans toute son acuité dans le domaine politique si le parlementarisme fait faillite et dans le domaine économique comme une conséquence de la politique déflationniste. C'est à la Confédération générale du Travail que revient le mérite d'avoir, en se basant sur ces dangers, pris part aux débats et présenté des propositions décisives pour les combattre.

La situation politique du pays ne répond nullement à l'état parlementaire de la Chambre. Ce même parti radical qui, aux yeux du pays, semble faire partie intégrante des gauches et dont le chef et les électeurs, en opposition avec la politique de Herriot, ont même assuré la victoire d'un socialiste sur un membre de sa propre aile droite, occupe dans le gouvernement Laval les postes les plus importants, tels que les postes, l'intérieur, l'instruction, l'économie et les finances! Un gouvernement contre lequel les socialistes exercent la plus vive opposition et qui poursuit une politique combattue même par les radicaux dans le pays.

Cette désunion n'est pas due seulement aux divergences d'opinions au sein du parti bourgeois le plus important de France comme le prouve sa tactique. Les socialistes, jusqu'ici, n'ont manifesté aucun désir de gouverner avant les élections de l'année prochaine. Le double jeu des communistes, lesquels invitent poliment Léon Blum à prendre le pouvoir, lui promettant un appui bien-

veillant s'il se conduit bien, mais déclinent toute responsabilité, n'augmente en rien leur désir de gouverner avant cette date. Les expériences faites par un gouvernement cartelliste, qui, suivant les mesures qu'il prend, est du dehors maintenu ou renversé par les socialistes, leur sont encore une fois si peu favorables et ont si malencontreusement abouti que les radicaux se refusent à renouveler les expériences faites en 1932 et 1933. Cette attitude des partis formant la majorité du parlement, qui est faite de pure tactique, rend le fonctionnement de la machine parlementaire beaucoup plus difficile. Une majorité d'opposition menace de se développer et cependant cette dernière ne pourrait ni ne saurait prendre les rênes d'un gouvernement collectif. Ce fait a notamment rendu la formation du gouvernement très difficile lors de la dernière crise du franc. Cette situation présentera un danger immédiat seulement si par une capacité de décision très rapide le parlementarisme est à même de réfuter les contestations quant à son existence en temps de crise. La situation est rendue plus difficile encore par le fait que l'existence du gouvernement dépend du vote parlementaire, lequel peut se produire à chaque instant suivant le système en vigueur dans la démocratie française. C'est à ce moment-là que la crise peut se développer et présenter le défaut permettant au fascisme d'attaquer le système d'Etat français en se joignant par tactique à la droite et au centre parlementaire, ce qui modifierait de fond en comble la situation politique.

La situation parlementaire peu satisfaisante rend à elle seule possible la poursuite de la politique déflationniste qui, même pour un peuple ayant pris toutes les mesures pour combattre les effets de la crise, crée l'atmosphère nécessaire à l'extension du fascisme. Car ces mesures s'usent et s'épuisent avec le temps. La baisse des salaires, des traitements, l'augmentation du chômage, la diminution des épargnes de la classe moyenne, la disparition progressive de la capacité d'achat mènent également la France peu à peu à la paralysie de l'économie et à l'étouffement complet du système économique. La chute des prix des produits agricoles malgré les mesures de soutien, la réduction de 33 % de la somme totale des salaires (alors que les prix n'ont reculé que dans la proportion de 17 %) comparativement à 1933, le recul constant des transactions sur le marché extérieur, l'épuisement du marché du bâtiment avec sa masse de chômeurs, les pertes enregistrées par les services des transports, tout se répercute par des pourcentages de plus en plus élevés. Si une nouvelle politique économique ne devait pas venir mettre un terme à ce processus, le point de vue de la classe moyenne et d'une partie du prolétariat ne manquerait pas d'opiner en faveur des transformations qui se sont opérées à l'étranger. Les difficultés qui se sont produites en juin lors de la formation du nouveau cabinet, ont prouvé que la majorité de la Chambre s'était rendu compte de ce fait, mais qu'elle était incapable de tirer les conséquences de la condamnation de la poli-

tique déflationniste. Ces conséquences consistaient uniquement dans la création et l'application d'un programme de politique économique constructive.

C'est ainsi que la crise fut dissipée non pas selon le principe majoritaire, mais selon les revendications de la haute finance et de la Banque de France, pour la satisfaction desquelles se formait une autre majorité conférant à Laval les pleins pouvoirs pour « sauver le franc ». Car, au moment où il s'agit de prendre une décision, la mauvaise solution s'oppose à une volonté mieux fondée, lorsque cette volonté se heurte à la défense, lorsqu'elle ne peut pas prendre sur elle la responsabilité de sa propre action et qu'elle n'arrive pas à concilier les diverses opinions.

Les décrets pris en juillet et août et visant à une rigoureuse baisse générale ne sont pas plus susceptibles de parer aux difficultés économiques de la France que ne l'ont fait les innombrables décrets des années précédentes. A la réduction des dépenses succédera un recul plus accentué encore des recettes; on aura consenti à faire des sacrifices, mais le budget ne sera pas amélioré, l'économie sera plus malade encore et l'état des finances ne sera pas meilleur. Les baisses de prix insuffisantes et les mesures hâtives prises en vue de procurer du travail se perdent dans la masse en faillite d'une politique qui s'est avérée défectueuse dans sa base.

La gravité de cette situation est jugée comme il convient par la Confédération générale du Travail; elle l'engage à rétablir l'unité du mouvement syndical rompue par les communistes en 1920 et elle espère bien y parvenir. Cependant, comme le prouvent les pourparlers et la critique à laquelle elle a soumis l'attitude du Komintern à ce sujet, la C. G. T. n'abandonnera aucun principe syndical et ne tolérera aucune équivoque; elle n'acceptera ni la formation de cellules pas plus qu'une ingérence directe ou tacite des instances politiques en ce qui concerne la liberté et la complète indépendance du mouvement syndical sur lesquelles les Français tout particulièrement veillent jalousement.

Mais la C. G. T. s'efforce depuis longtemps de mettre un terme à la politique déflationniste par une politique constructive selon les directives de son « Plan du travail » et empêcher ainsi le fascisme de se répandre. Le fait que ce plan du travail a été accepté en tant que base de la pensée collective des représentants de toute une série de partis politiques et d'organisations des radicaux jusqu'à celle des communistes, lors d'une assemblée présidée par Jouhaux, témoigne sans aucun doute d'un très grand succès. Mais cette reconnaissance du principe ne suffit pas. Les deux grands partis de gauches, les radicaux et les socialistes ont-ils la volonté de prendre le pouvoir, les radicaux sont-ils disposés à abandonner la politique conservatrice poursuivie jusqu'ici pour la remplacer par une politique du maintien du pouvoir d'achat, et les socialistes sont-ils d'accord de faire le sacrifice de leur politique d'abstention

non moins conservatrice et de réaliser dans le présent leur puissance et leurs idées? Les syndicats placent les partis en face du problème des responsabilités, quant à sa solution pratique ils émettent leurs idées sur le moyen de surmonter la crise et politiquement ils voient en elles le moyen propre à surmonter le danger fasciste qu'ils ne cessent de signaler. C'est dans ce sens que l'organe syndical, *Le Peuple*, écrivait après le 14 juillet:

« L'antifascisme a encore quelques semaines devant lui, c'est-à-dire avant que surgisse l'échéance où sombreront Laval et ses mesures déflationnistes. User de ce délai pour préparer une œuvre positive, voilà quelle doit être la tâche la plus urgente. Nous y consacrerons nos efforts.

Et les responsables des organisations antifascistes trahiraient cette immense et confiante foule qui s'est rassemblée à leur appel, s'ils prenaient la responsabilité de s'en tenir à des mots d'ordres négatifs, dont nul ne songe à nier l'intérêt, mais dont l'insuffisance est criante plus encore aujourd'hui qu'elle ne l'était hier. »

Le calcul des rentes en cas d'accident peut-il être basé sur les salaires de crise?

A propos d'un arrêt du Tribunal fédéral des assurances.

Le Comité de l'Union syndicale suisse a, dans sa séance du 19 juillet 1935, pris position relativement à l'arrêt du Tribunal fédéral des assurances, du 27 novembre 1934, concernant l'interprétation des articles 78 et 79 L. A. M. A. — Partant de l'idée que cet arrêt constitue une dérogation à la jurisprudence appliquée jusqu'ici par la SUVAL, et qu'il atteindra gravement les sinistrés dans leur situation financière, du fait qu'à l'avenir les salaires versés en temps de crise serviront de base pour le calcul des rentes et que, de ce fait, les sinistrés en seront réduits à supporter durant leur vie entière les conséquences de la crise, le Comité décida de charger le Secrétariat de l'Union syndicale de rechercher les voies et moyens susceptibles d'obtenir une modification de cette jurisprudence ou du moins d'en pallier les effets.

Nous nous bornerons provisoirement à reproduire intégralement les considérants de l'arrêt en question, rendu par le Tribunal fédéral des assurances, siégeant en séance plénière.